

Courrier de Berne

Le magazine des francophones

N° 9/24
mercredi 13 novembre 2024
paraît 10 fois par année
102^e année

**La chronique
d'une francophone
à Berne**

page 5

**Égalité salariale :
le canton va contrô-
ler les entreprises**

page 6

**Pourquoi on aime
vivre à Berne**

page 8



DANS LA CAVERNE D'ALI BABA DE LA CONFÉDÉRATION

pages 2 - 3



1

2

3

Wilhelm Schmid :

- 1 « La cathédrale »
- 2 « Paysanne debout avec râteau »
- 3 « La Toilette »

Photo: © Office fédéral de la culture
Collections d'art de la Confédération



Christine Werlé
rédactrice en cheffe

L'ART CACHÉ DE LA VILLE DES BORDS DE L'AAR

Berne, quartier de Monbijou. Un bâtiment fédéral tout ce qu'il y a de plus quelconque. Vu de l'extérieur, rien ne laisse supposer qu'un trésor dort dans ses sous-sols.

Andreas Münch, historien de l'art et directeur des Collections d'art de la Confédération, nous attend à l'entrée de l'immeuble d'apparence industriel, où une plaquette indique toutefois « Office fédéral de la culture ». Après les salutations d'usage, la visite commence deux étages plus bas, après le passage d'une porte coulissante que notre hôte déverrouille avec un badge.

On a l'impression de pénétrer dans une cave, mais la première salle dans laquelle nous nous engouffrons a une tout autre fonction : il s'agit en fait d'un « show-room » - exactement comme dans un musée - utilisé pour faire l'inventaire des œuvres qui entrent et qui sortent du dépôt. « La Confédération possède deux collections d'art : celle de la fondation Gottfried Keller, issue d'une donation de Lydia Welti Escher, fille du riche industriel zurichois Alfred Escher, et qui comprend quelque 6 500 œuvres entièrement déposées dans les musées, et celle que l'on appelle précisément la Collection d'art de la Confédération, comptant environ 23 000 œuvres et dont près de 12 000 sont entreposées entre ces murs », commente Andreas Münch. Lorsqu'on lui

demande à combien il estime la fortune de ce trésor national, l'historien de l'art préfère botter en touche. « Elle n'est pas estimable ! », assène l'expert, plus à l'aise avec l'histoire de la collection.

Soutenir les artistes suisses

La Confédération a commencé à collectionner l'art contemporain suisse en 1887 dans le but de soutenir les artistes du pays. « La situation à l'époque était très difficile pour les artistes en Suisse. Il n'y avait alors ni académie ni marché d'art et très peu de possibilités d'expositions. Les artistes quittaient donc le pays pour aller s'installer dans les grandes villes européennes. C'est pourquoi Berne a décidé de mettre en place un programme d'achats des œuvres d'artistes suisses », explique Andreas Münch. La Confédération a été la première institution publique à instaurer un tel programme de soutien, les cantons ne lui emboitant le pas qu'après la Seconde Guerre mondiale.

Les œuvres acquises étaient destinées à décorer les bâtiments de la Confédération, et par la suite aussi des ambassades à l'étranger. « Et c'est encore le cas

aujourd'hui pour une partie d'entre elles, à savoir quelque 3 000 œuvres. Une autre partie - environ 8 000 objets d'art - est prêtée aux musées suisses pour renforcer leurs collections », précise notre guide. Selon lui, il n'existe d'ailleurs à l'heure actuelle aucun musée des beaux-arts en Suisse qui ne possède pas des prêts à long terme de la Collection d'art de la Confédération !

Une commission fédérale d'art, composée de sept experts, choisit les artistes dont elle veut acquérir la production. Sur la base d'un critère bien précis : ils doivent pouvoir justifier d'une activité au niveau national, voire international. Dotée d'un budget annuel d'environ 250 000 francs, la commission achète chaque année une quinzaine d'œuvres d'art. Il peut s'agir de peintures, de statues ou même de vidéos. Des legs viennent également étoffer régulièrement la Collection d'art de la Confédération.

Au cœur du dépôt d'art

Tout en parlant, Andreas Münch ouvre une deuxième porte coulissante qui nous amène dans l'atelier de restauration. Là,

IMPRESSUM

**Courrier
de Berne**
Le magazine des francophones

Organe de l'Association romande et francophone de Berne et environs et périodique d'information

www.arb-cdb.ch

Prochaine parution : mercredi 18 décembre 2024

Administration et annonces :

Jean-Philippe Amstein
Association romande et francophone de
Berne et environs, 3000 Berne
admin@courrierdeberne.ch, annonces@courrierdeberne.ch
T 079 247 72 56

Dernier délai de commande d'annonces :

vendredi 22 novembre 2024

Mise en page :

André Hiltbrunner, graphiste, dessinateur, Berne
hiltbrunner.grafik@gmail.com

Rédaction* :

Christine Werlé, Roland Kallmann, Valérie Valkanap
Nicolas Steinmann, Sid Ahmed Hammouche
christine.werle@courrierdeberne.ch

* Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

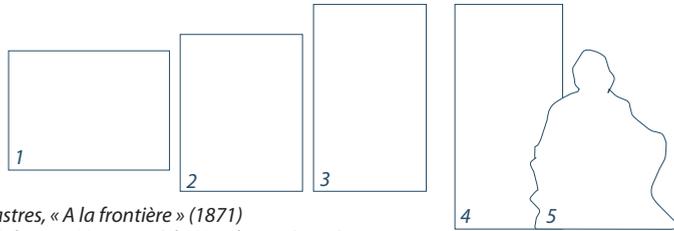
Dernier délai de rédaction :

mardi 26 novembre 2024

Impression et expédition :

rubmedia AG, Seftigenstrasse 310, CH-3084 Wabern
ISSN: 1422-5689

Abonnement annuel: CHF 50.00, Etranger CHF 55.00



- 1 Edouard Castres, « A la frontière » (1871)
- 2 Alexandre Calame: « Vue prise à la Handegg » (1837)
- 3 Alexandre Falguière: « La Suisse recevant dans ses bras un mobile français » (1874)
- 4 Aloys Brandenburg: « Le lanceur de javelot » (ca. 1890)
- 5 Charles Iguel: « Le Duc Henri de Rohan » (1889)

Photos: © Office fédéral de la culture, Collections d'art de la Confédération

une spécialiste s'affaire à redonner vie à un papier ancien monté derrière un passe-partout. « Toute œuvre qui sort pour un prêt ou qui revient passe par ici, où l'on établit un protocole de l'état où l'on décide de travaux de restauration ou de conservation le cas échéant », précise le directeur.

Nous sortons dans un couloir qui nous conduit vers une autre porte coulissante, plus imposante celle-ci et qui est pourvue d'une alarme. Andreas Münch tape le code. Une sonnerie retentit et nous entrons dans un espace fonctionnant comme un sas. Il faut attendre que la porte derrière nous se renferme avant qu'une autre ne s'ouvre. Mesure de protection oblige.

Nous voilà au cœur du dépôt d'art. Il fait frais. « Nous maintenons la température à 18-19 degrés. La stabilité de l'humidité est aussi très importante, si ce n'est plus, pour la conservation des peintures », indique le maître des lieux tout en tirant sur l'une des grilles coulissantes qui bordent les deux côtés de la salle en rang d'oignons. Suspendus sur ces installations de stockage, des tableaux par milliers attendent d'être dévoilés à la lumière. Ils sont de toutes les tailles, de toutes les couleurs, de tous les âges. Chantres de la Suisse, ils représentent les Alpes et les

vaches, bien sûr, mais pas que. Certains paysages et certaines scènes de la vie quotidienne reflètent des influences anglaises ou espagnoles. La cote des artistes évoluant sans cesse sur le marché de l'art, certaines de ces peintures ne valent plus rien aujourd'hui ou à l'inverse, voient leur valeur démultipliée. « On ne peut jamais savoir au début. Ces dernières années, l'intérêt pour des artistes femmes a ainsi considérablement augmenté. C'est la tendance actuelle », relève Andreas Münch.

L'histoire des objets

L'art plastique se trouve dans une autre salle dans laquelle nous nous rendons. Deux imposantes statues en marbre blanc trônent au centre. Les plus petits formats se trouvent sur une galerie dans des caisses de transport ouvertes. Des gravures et des tapisseries reposent également en ces lieux. Contrairement à celle des tableaux, cette salle ne possède pas de sas, mais est tout de même protégée par une alarme. Y a-t-il déjà eu des tentatives de cambriolage ? « Non jamais, répond l'historien de l'art. À mon avis, les voleurs d'œuvres d'art sont un peu bêtes, car ce sont des pièces uniques qu'on va tout de suite reconnaître. C'est beaucoup plus intelligent de voler une voiture ! »

EDITO

Le droit de reposer en paix



Christine Werlé
rédactrice en chef

L'ancien crématoire du cimetière de Bremgarten, derrière l'hôpital de l'Île à Berne, va être transformé en bistrot. Les autorités municipales ont donné leur feu vert. Le futur restaurant comprendra une centaine de places. Une salle à manger sera aménagée dans la salle de dépôt des urnes et une terrasse sera installée dans la cour intérieure. Il s'agit du premier projet du genre en Suisse.

Les pratiques funéraires évoluent, et les familles préfèrent de plus en plus garder les cendres de leurs défunts chez elles. Au crématorium de Bremgarten, il ne reste d'ailleurs plus qu'une urne. L'objectif du projet est donc de redonner vie à un espace déserté.

Parmi les commentaires que l'on peut lire sur les sites des journaux alémaniques, peu sont critiques. Une personne seulement s'offusque du manque de respect dû aux morts : « Les cimetières sont des oasis de paix et doivent le rester », écrit-elle. En Suisse romande en revanche, on ironise. « Viande froide au menu », « Une petite bière, s'il vous plaît », « Ils ont déjà le four pour la pizza », peut-on lire.

La mort fait peur, alors on essaie aujourd'hui de la rendre joyeuse. Mais plus qu'une nouvelle tendance, il s'agit là d'une guerre menée contre la Grande Faucheuse. Regagner coûte que coûte les terrains conquis par l'inéluctable. Les vivants doivent prendre la place des morts avant que les morts ne prennent la leur. N'empêche. Les verres qui remplacent les vers, cela dénote quand même un certain manque de goût.

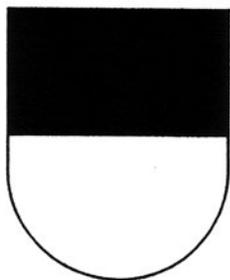


Photo : Christine Werlé

La visite s'arrête sur cet avertissement en forme de boutade. En sortant, nous posons encore la question de l'art spolié. « Comme les musées, nous faisons des recherches sur nos collections. Dans le cas de la Collection d'art de la Confédération, nous avons acheté les œuvres à des artistes suisses, donc il n'y a pas de soucis concernant la provenance. En revanche, pour ce qui est de la fondation Gottfried Keller, il faut effectivement effectuer des recherches, car les œuvres ont été achetées sur le marché international. D'un propriétaire à l'autre, il y a toujours des lacunes... ça fait partie de l'histoire des objets », conclut Andreas Münch.

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DE BERNE **La Société fribourgeoise de Berne**

FREIBURGER - VEREIN BERN



Fondée en 1920, la Société fribourgeoise de Berne (SFB) existe donc depuis 124 ans. Elle se porte bien, merci pour elle. Pourtant, si les activités qu'elle propose semblent appréciées tant par ses membres que par ceux d'autres associations romandes ou francophones, force est de constater qu'elles n'attirent plus toujours autant. Certes, le nombre de membres reste stable, et la participation aux assemblées générales est réjouissante. Quant à la traditionnelle fondue, elle attire toujours beaucoup de membres. En revanche, tant la sortie d'été que la Bénichon, qui impliquent un déplacement, semblent ne plus être très demandées. Il y a là une évolution que le comité observe attentivement, se préparant à trouver des solutions pratiques ou, si cela apparaissait nécessaire, à proposer

une réduction de son programme à son assemblée générale.

Il y a cependant plus préoccupant. Je fais ici allusion à la participation aux activités du comité. Celui-ci est actuellement composé de quatre personnes, dont une a annoncé qu'elle ne se représenterait pas le printemps prochain. Avec trois membres, la composition du comité reste conforme aux statuts. Mais il y a lieu de craindre que, au plus tard dès 2027, l'association doive être dissoute pour impossibilité de repourvoir suffisamment de sièges au comité. Je lance donc un appel aux bonnes volontés ; devenez membre, acceptez de siéger au comité : la charge n'est pas lourde, mais elle l'est encore moins si elle est partagée !

Michel Schwob, président

<https://societes.biberstar.ch/sfb/>



Association romande et francophone de Berne et environs (ARB), www.arb.ch

PROCHAINE SORTIE DE L'ARB jeudi 28 novembre 2024

Visite de l'entreprise Rubmedia AG, l'imprimeur du Courrier de Berne !



Venez découvrir les étapes d'impression de chaque numéro du Courrier de Berne, de la réception du fichier numérique du graphiste à la préparation à la distribution par la Poste !

Rendez-vous au « terminus » du tram n° 9 à Wabern à 10h00, durée de la visite 90 minutes. Un repas pris en commun au « Bistro Stiftung Bächtelen », nous permettra ensuite de partager quelques moments de convivialité.

La visite est gratuite, le repas est à charge des participant(e)s.

Merci de vous inscrire jusqu'au 22 novembre 2024

- ▶ Visite uniquement
- ▶ Visite + repas

auprès de Jean-Philippe Amstein, président de l'ARB, par téléphone au 079 247 72 56 ou par courriel à president@arb-cdb.ch

Les rendez-vous de l'ARB

Nous vous invitons à nous rejoindre autour d'un café le premier vendredi du mois, donc le 6 décembre prochain à 10h00 au restaurant Molino, Waisenhausplatz 13, 3011 Berne. Pour plus de renseignements : susanafankhauser@yahoo.fr.



Consultez l'agenda
francophone sur
arb-cdb.ch



Valérie Valkanap

LE BULL TERRIER DES CHAPEAUX

Dans la boutique où j'officie, un homme accompagné d'une femme et d'un chien est entré. La cinquantaine, large bedaine, bras tendant à l'horizontalité, jambes écartées. Vêtu comme pour aller à la plage.

La femme, pareillement taillée, n'est pas chauve, elle, mais peroxydée. En débardeur et short effrangé, elle exhibe une chair bronzée quoique flétrie. Les deux portent des tatouages aux jambes et aux bras (et sûrement ailleurs aussi). L'homme pose ses paumes grasses sur le comptoir en ardoise. Il prend appui dessus, puis tend un cou épais vers moi. Il voudrait un trilby, en cuir si possible. Pour aller avec sa Suzuki six cylindres, précise-t-il. Je lui propose un modèle en skaï. Le type ne maîtrise pas bien l'allemand et me fait le coup du « Bitte ? » toutes les cinq secondes. Il confie la laisse à Agatha en vue des essayages. Quand il dit Agatha, j'entends ta-ga-da ou ta-ca-ta comme dans un film de course-poursuite et fusillade. Agatha imite bien l'accent allemand, mais à elle aussi, il manque certains mots. Au comble de l'artifice, elle tortille des fesses

et allonge ses lèvres brillantes de lip glow. Sa main bagousée tâte nerveusement un chignon tarabiscoté.

Le chien halète fort. C'est un bull terrier blanc, à poils courts. Il ressemble à un cochon. Est-ce à cause de son museau, de ses yeux rose chamallow ? Je trouve qu'il a quelque chose de pornographique, ce chien.

Je grimpe aux étagères. Le client me fait descendre toutes les piles de trilby. Agatha, t'en veux pas un ? lance-t-il à la légère. Il vient juste de se décider pour un couvre-chef d'une marque américaine très prisée lorsque, s'extirpant du fauteuil où elle consultait son téléphone, Agatha dit : pour aller avec ma décapotable blanche ? Pourquoi pas. Il s'écrie, sur un ton de reproche : Agatha, tu vas me ruiner ! Mais elle l'ignore, déjà toute à son affaire. Il soupire, résigné, et se plonge dans une nouvelle recherche. Il choisit ensuite

un chapeau fabriqué en Italie. Il lui plaît moins, mais il est meilleur marché.

Le chien se met à aboyer. Comme s'il se trouvait près de défaillir, le type me réclame à boire au plus vite. Je me précipite aux toilettes et lui ramène un verre d'eau. Sans dire merci, il le tend à Agatha. Celle-ci s'agenouille et disparaît derrière le comptoir. Au même instant, j'entends le chien laper. Je grimace. Mince, alors ! Il aurait pu préciser qui était l'assoiffé. Mais ...comment le clebs s'abreuve-t-il ? Je me penche et vois Agatha verser l'eau dans le creux de sa main comme si elle la puisait à la fontaine.

L'homme règle leurs achats. Bye, bye ! Sur le beau parquet ciré, je découvre une mare et des traces de pattes en étoile tout autour. Alors je me mets à quatre pattes et je nettoie.

BRÈVES



Roland Kallmann

LES CINQUANTE ANNÉES QUI ONT CHANGÉ LA SUISSE

Jean-Marc Paturle : **Les cinquante années qui ont changé la Suisse – 1798-1848**. Éditions Cabédita, Bière, 2024, collection Archives vivantes, ISBN 978-2-88295-003-7. Prix 29 CHF. En librairie ou vente en ligne sur www.cabedita.ch.

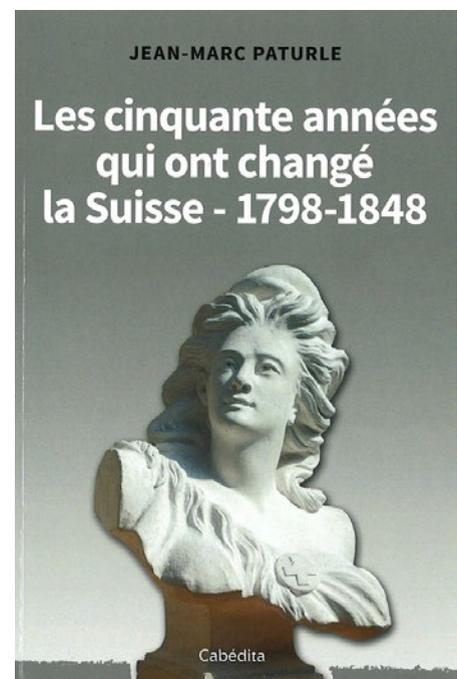
Cet ouvrage nous invite à la découverte des fondations de la maison suisse. Vues de l'étranger, ces cinquante années (1798-1848) qui ont bouleversé la Confédération nous apparaissent d'une **intensité** étonnante. Elles démarrent avec la remise à zéro des compteurs de l'histoire par la destruction intégrale des anciennes structures confédérales et finissent par la fondation de la Suisse moderne. La nouvelle Confédération prend alors soin de renouer avec les temps immémoriaux d'une Suisse indépendante, entreprenante et neutre afin de faire oublier les profondes dissensions des Confédérés pris dans les affres de plusieurs guerres civiles.

Né en 1948, Jean-Marc Paturle, auteur du présent ouvrage, est ingénieur des Ponts et Chaussées. Depuis son départ à la retraite, il vit à Château-d'Oex et se consacre à l'histoire.

En fin observateur des spécificités helvétiques, il en perçoit tout le potentiel d'**exemplarité** pour son environnement européen. Ce regard extérieur offre des points de vue originaux sur l'histoire helvétique et donne enfin à ses voisins (français) une occasion inespérée de mieux la comprendre.

En se penchant sur cette période de l'histoire suisse, l'auteur voulait au départ démontrer à ses amis français les enseignements que l'on pouvait en tirer, et notamment que les peuples peuvent changer en bien ! Mais en partageant son travail avec d'autres amis suisses, il s'est rendu compte que les Suisses eux-mêmes ne connaissaient pas très bien leur histoire.

Dans la **postface**, l'historien Alain-Jacques Tornare pose les questions : *Où va la Suisse, cette Europe en miniature ? Et la neutralité dans tout cela ?* Il écrit en conclusion : *L'idée de la Suisse indépendante et neutre ad vitam aeternam relève de la profession de foi.*



L'expression (ou le mot) du mois (102) :

Que signifie, dans l'histoire de la Suisse, la transition des 56 jours ? Cela eut lieu entre le 12 septembre 1848 et le 6 novembre 1848.

Réponse : voir page 6



Christine Werlé
rédactrice en cheffe

Le canton de Berne a introduit le 1^{er} septembre un contrôle de l'égalité salariale dans les entreprises auxquelles il a adjudgé un marché public. Dix entreprises seront désormais contrôlées aléatoirement chaque année. Elles encourront des sanctions si des écarts salariaux non expliqués entre les sexes sont constatés, selon Barbara Ruf, cheffe du Bureau de l'égalité entre la femme et l'homme du canton de Berne.

« CETTE MESURE CONTRIBUE À LA RÉALISATION DE L'ÉGALITÉ SALARIALE »

Pourquoi avez-vous introduit un contrôle de l'égalité salariale dans le domaine des marchés publics ?

Le Grand Conseil bernois a décidé d'introduire des contrôles de l'égalité salariale en adoptant la loi concernant l'adhésion à l'accord intercantonal sur les marchés publics. Cette mesure contribue à la réalisation de l'égalité salariale. Les dispositions légales stipulent que les entreprises ne peuvent se voir attribuer un marché public que si elles respectent l'égalité salariale. Les contrôles permettent d'appli-

quer ce principe. Ils visent également à assurer l'équité entre les entreprises participant aux marchés publics. En Suisse, des contrôles de l'égalité salariale sont effectués dans les marchés publics de la Confédération, de plusieurs cantons et communes.

Combien d'entreprises seront contrôlées par an ?

Le canton de Berne prévoit d'effectuer dix contrôles par an dans le domaine des marchés publics.

Comment seront effectués les contrôles ?

Les entreprises seront contrôlées par le Bureau de l'égalité entre la femme et l'homme du canton de Berne. Le choix des soumissionnaires à contrôler se fera de manière aléatoire parmi les adjudications publiées par le canton. Les contrôles de l'égalité salariale s'effectueront avec l'outil d'analyse standard Logib. Ce logiciel comprend deux modules : le Module 1 qui s'adresse aux grandes entreprises et le Module 2, pour les entreprises de plus petite taille. Les données salariales et personnelles y seront saisies. Logib utilisera ensuite une valeur limite pour effectuer son analyse.

Dans quelles conditions un contrôle est-il réussi ?

Si la valeur limite définie dans Logib n'est pas dépassée, le contrôle est considéré comme réussi. Il est jugé raté si cette valeur limite est dépassée de plus de 5%. L'égalité salariale est également considérée comme non remplie lorsque le contrôle ne peut pas se poursuivre faute de collaboration.

Et que se passe-t-il si la valeur limite est dépassée ?

D'après l'article 7c de l'Ordonnance concernant l'accord intercantonal sur les marchés publics (OAIMP), si la valeur limite est dépassée ou si le contrôle doit être interrompu en raison d'une coopération insuffisante de l'entreprise, un délai sera fixé pour des mesures correctives et la présentation d'une preuve qualifiée de respect de l'égalité salariale. Pour cela, l'analyse de l'égalité salariale doit à nouveau être effectuée au moyen de Logib par un-e expert-e reconnu-e. Si l'entreprise fournit cette preuve qualifiée, le respect



Barbara Ruf, cheffe du Bureau de l'égalité entre la femme et l'homme du canton de Berne

des exigences en matière d'égalité salariale sera confirmé.

Et si l'entreprise ne respecte toujours pas l'égalité salariale ?

Si, après les mesures correctives et la présentation d'une preuve qualifiée du respect de l'égalité salariale, la valeur limite définie par Logib est toujours dépassée, le contrôle de l'égalité salariale sera considéré comme ayant échoué. Dans ce cas, l'autorité adjudicatrice décidera des mesures à prendre conformément aux articles 44 et 45 de la LMP.

En principe, les entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale ne remplissent pas les conditions requises pour participer aux marchés publics. L'autorité adjudicatrice pourra par conséquent les exclure d'une procédure d'adjudication future ou révoquer une adjudication déjà attribuée. Dans les cas graves, les entreprises pourront être exclues pour une durée maximale de cinq ans ou se voir infliger une amende pouvant aller jusqu'à 10% du prix final de l'offre.

Y a-t-il beaucoup d'entreprises bernoises qui ne respectent pas l'égalité salariale ?

L'Office fédéral de la statistique (OFS) ne dispose de données que pour l'ensemble de la Suisse. Selon ces chiffres, l'écart salarial entre les femmes et les hommes dans le secteur privé était de 13,8% en 2020. La part de cette différence salariale ne pouvant pas être justifiée par des critères objectifs atteignait cette année-là 45,3%. Dans le secteur public, l'écart salarial en 2020 était de 10,5%. La part inexpliquée se montait à 46,7%.

FORMATION



UNAB
Université des Aînés de langue française de Berne
www.unab.unibe.ch



LES CONFÉRENCES DE L'UNAB

ascaro: Auditorium fondation ascario, Belpstrasse 37, Berne
Contact: Secrétariat UNAB 079 334 43 38

JEUDI 14 NOVEMBRE 2024, 14 h 15 – 16 h ascario

Nicolas PERNOT

Voyageur, photographe et réalisateur

Géorgie, hors du temps

JEUDI 21 NOVEMBRE 2024, 14 h 15 – 16 h ascario

Pierre CLEITMAN

Comédien, musicien et conférencier, Paris

L'esprit du labyrinthe dans le cappuccino européen

JEUDI 28 NOVEMBRE 2024, 14 h 15 – 16 h ascario

Constance COLONNA-CESARI

Journaliste, autrice, réalisatrice

Dans les secrets de la diplomatie vaticane

JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024, 14 h 15 – 16 h ascario

Liselotte GOLLO

Historienne de l'art

L'emploi du nu dans les représentations mythologiques

JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024, 14 h 15 – 16 h ascario

Thierry MALVESY

Conservateur, collections des sciences de la Terre
Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel

Mythes & légendes en paléontologie

Réponse de la page 5

La dernière Diète se réunit à Berne le 12 septembre 1848 et les deux Chambres fédérales, au complet, tiennent leur séance inaugurale le 6 novembre 1848 à Berne. C'est donc la transition (rapide!) entre l'Ancien Régime et le nouvel État fédéral. Ce 12 septembre 1848 est promulguée la nouvelle Constitution, acte de naissance de la Suisse moderne.

Christine Werlé
rédactrice en cheffe

APPRENDRE LE FRANÇAIS ET L'ALLEMAND AVEC LA RÉALITÉ VIRTUELLE

Dans le canton de Berne, des personnalités, des entreprises, des associations et des institutions s'engagent pour le bilinguisme. C'est le cas de la Haute école pédagogique de Berne (HEP) qui aimerait mettre en place des tandems linguistiques d'un nouveau genre.

Cette année, la Haute école pédagogique de Berne (HEP) a reçu du canton de Berne une subvention de 8000 francs dans le cadre du soutien au bilinguisme pour développer son projet d'apprendre aux élèves à parler le français et l'allemand par le biais de la réalité virtuelle.

Pour la communication dans une deuxième langue nationale, la capacité à parler cette langue est fondamentale. Cependant à l'école, les occasions de pratiquer cette compétence orale sont limitées. C'est pourquoi, depuis quelque temps, des efforts sont faits pour permettre à des élèves de langues maternelles différentes de pratiquer ensemble l'expression orale dans une autre langue nationale.

Dans un tandem linguistique « normal », les élèves parlent dans la langue maternelle de l'autre, et reçoivent ainsi des retours continus sur leur propre expression orale. Mais ces tandems linguistiques nécessitent de surmonter des

distances géographiques ce qui engendre des coûts en termes de temps et d'argent.

Ces obstacles pourraient être surmontés en faisant appel à la réalité virtuelle sociale (VR). Équipé-e-s de casques de réalité virtuelle connectés via Internet, les élèves pourraient se rencontrer dans des environnements tridimensionnels à taille réelle, par exemple un appartement virtuel, où ils pourraient discuter ensemble.

Immersion interactive

Ainsi, la « SocialVR » permet d'apprendre la langue de l'autre de manière immédiate et naturelle malgré la distance géographique, en pleine immersion dans une situation interactive de la vie quotidienne.

« L'idée est de former des tandems d'élèves, chacun provenant d'un milieu germanophone ou francophone. Nous demanderons à ces tandems de se rencontrer dans un environnement virtuel

que nous avons développé et de converser ensemble en allemand et en français. Par la suite, nous testerons leur vocabulaire et leur demanderons d'évaluer leur expérience d'apprentissage. Nous pourrions ainsi prendre en considération le bienfait de la SocialVR pour l'apprentissage de l'allemand et du français », explique le professeur Martin Dobricki, en charge du projet à la Haute école pédagogique de Berne (HEP).

Ce nouveau genre de tandems linguistiques s'adresse à des élèves du niveau secondaire et du gymnase. « Nous aimerions lancer un essai pilote dès novembre à Bienne. Il devrait se terminer en juin 2025 », précise Martin Dobricki. Quant à savoir si ce projet pourra par la suite se concrétiser, tout reste ouvert d'autant que le financement n'est pas assuré.



Photo : DR

Martin Dobricki

ANNONCE

FDP
Die Liberalen
Stadt Bern

Meh Farb für Bärn!

Au conseil municipal

Florence Pärli

Regina Steffen Sigg

Valérie Bourdin Karlen

« Tu souhaites une ville accueillante, dynamique et compétitive. Nous nous engageons pour toi. »

Être élues au Conseil de ville de Berne le 24.11.24.
Liste 12



Sid Ahmed Hammouche

« JE TROUVE FASCINANTE LA CULTURE À BERNE DES ÉCHELLES À CHAT »

Jésabel Robin, co-directrice de la formation initiale bilingue des enseignants à la Haute école pédagogique de Berne (HEP), est née et a grandi à Royan, au bord de l'océan Atlantique. Bien qu'elle soit profondément amoureuse de la mer, elle avoue avec humour ne pas avoir le pied marin. Après avoir étudié les langues et littératures anglophones en Angleterre et à Trinity College Dublin, elle est passée par Los Angeles avant de venir s'installer à Berne.



Photo: DR

Berne, comme toute ville, a différentes humeurs et qu'elle peut nous parler de manière différente selon les saisons, le climat ou même notre propre état d'esprit.

Comment voyez-vous les Bernois-e-s ?

La créativité des Bernois-e-s en ce qui concerne l'utilisation provisoire de certains lieux en transition me fascine. Cette capacité à réinventer des espaces, à occuper temporairement des endroits qui, sinon, resteraient inactifs ou inutilisés, démontre un esprit de reconversion et de plasticité remarquable. C'est comme si chaque coin de rue, chaque bâtiment désaffecté pouvait devenir le théâtre d'une expérience nouvelle, éphémère, mais mémorable. Moi qui ai découvert le violoncelle à 40 ans, je me sens particulièrement sensible à cette démarche. Je vois partout des endroits qui pourraient accueillir des performances musicales ou des installations artistiques spontanées. Les Bernois-e-s savent valoriser l'espace, le transformer et je trouve cette énergie créative très inspirante. Il y a un vrai potentiel pour que la ville devienne encore davantage un lieu d'expression artistique libre et temporaire.

Que partagez-vous volontiers ?

J'adore offrir les jolis carnets colorés de la « Taggestätte Bern » (on les trouve chez Libromania, à la Länggasse Papeterie, à Einladen en vieille ville, etc.) qui soutiennent une bonne cause. Ils sont un peu devenus ma marque de fabrique. Pratiques et esthétiques, j'en ai déjà acheté plusieurs dizaines ! Comme je n'ai pas de téléphone portable, je suis restée très attachée au papier pour mes prises de notes, mon organisation ou mes petits cadeaux.

Pourriez-vous nous parler de votre première fois à Berne ?

On ne peut pas dire que ce soit l'accueil reçu au contrôle des habitant-e-s qui m'ait donné envie de rester. Je ne parlais pas un mot d'allemand, j'ai eu affaire à un employé fort déplaisant et suis ressortie en larmes sans avoir pu effectuer la démarche. En y retournant le lendemain, accompagnée d'un Bernois, je suis tombée sur une employée francophile et adorable et c'était une toute autre expérience ! Dix ans plus tard, ma naturalisation selon la procédure dite facilitée par le mariage a elle aussi relevé de l'épopée. Sans entrer dans les détails, disons qu'on aurait cru à une grotesque caricature du film Les Faiseurs de Suisses (qui n'est déjà pas très subtil). Plus que toute autre expérience, c'est vraiment la parentalité qui m'a donné des racines à Berne.

Qu'est-ce que vous trouvez génial à Berne ?

Je trouve fascinante la culture des « échelles à chat ». C'est un élément à la fois original et emblématique de la ville. Ces échelles, qui relient l'intérieur des habitations à l'extérieur, symbolisent une forme de cohabitation urbaine ingénieuse. Elles permettent aux chats de circuler librement tout en créant un lien esthétique entre l'espace privé et l'espace public. Certaines sont vraiment remarquables, presque des œuvres d'art en soi, soulignant les qualités architecturales des bâtiments qu'elles desservent. Ce n'est pas juste un détail, cela témoigne au contraire d'une certaine philosophie : penser la cohabitation, encourager des interactions harmonieuses et valoriser la créativité au cœur même des structures urbaines.

Une caractéristique de la ville de Berne ?

La couleur verte des pierres qui composent la vieille ville donne à Berne une ambiance particulière. Par temps de pluie, cette teinte peut paraître morne et triste. Mais quand le soleil brille, ces mêmes pierres se transforment : elles habillent Berne d'une élégance discrète, en harmonie avec les eaux de l'Aar. Cela me rappelle que

CH-3001 Berne
P.P. / Journal
Post CH AG
Changements d'adresse :
Association romande et
francophone de Berne et environs
3000 Berne

NATURELLEMENT
DEPUIS 1933

Nos pharmacies
à Berne et Bienne

Depuis trois générations,
la santé, le bien-être
ainsi que le soutien des
personnes sont la
priorité de la famille Noyer
et de ses équipes.

www.drnoyer.ch

DR. NOYER
PHARMACIES